

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4779 - LUNDI 24 JUIN 2024

CONGO-RUSSIE

# Le président Denis Sassou N'Guesso en visite d'Etat à Moscou



Le président de la République a quitté Brazzaville hier dans la soirée pour Moscou où il effectue une visite d'Etat à l'invitation de son homologue russe, Vladimir Poutine. Les deux dirigeants auront des entretiens en lien avec la célébration cette année du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République du Congo et la Fédération de Russie.

Le déplacement du président Denis Sassou N'Guesso a lieu après la visite au Congo, les 3 et 4 juin, du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, au cours de laquelle, reçu à Oyo, dans le département de la Cuvette, par le chef de l'Etat congolais, il s'était réjoui du bon niveau des échanges entre Brazzaville et Moscou. La dernière rencontre officielle entre Denis Sassou N'Guesso et Vladimir Poutine remonte au mois de juillet passé lors du Forum Russie-Afrique tenu à Saint-Petersbourg auquel plusieurs chefs d'Etat africains avaient pris part.

TRANSPORT ROUTIER

## Démarrage de l'identification des automobilistes

La direction générale des transports terrestres (DGTT) a lancé, le 21 juin à Brazzaville, une campagne d'identification des automobilistes. L'opération qui s'étendra vers d'autres localités du Congo vise à actualiser le fichier national des véhicules, des engins à trois roues et des motos. « *Le recensement va permettre aux chauffeurs de se faire enregistrer à la Caisse nationale de sécurité sociale qui travaille en bonne intelligence avec la DGTT* », a expliqué le directeur général des transports terrestres, Mopaya Atali.

Page 5

FÊTE DE LA MUSIQUE

## Des artistes électrisent le public à l'IFC



Le passage sur scène de Yimbila gospel lors de la fête de la musique 2024 à l'IFC/Adiac. Venu des différents quartiers de Brazzaville, le public a eu droit le 21 juin à l'Institut français du Congo (IFC) à une ambiance musicale inédite dans le cadre de la célébration de la 42<sup>e</sup> édition de la Journée internationale de la musique. Les artistes en majorité des jeunes talents ont tenu en haleine les mélomanes jusqu'à tard dans la nuit avec des sonorités variées.

Page 9

FONCIER

## Anatole Collinet Makosso : « Nos terres n'ont pas été vendues »



Répondant aux sénateurs sur l'accord de cession des terres signé avec le Rwanda, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a déclaré le 21 juin à Brazzaville que

« nous avons tous les documents attestant que les terres n'ont pas été vendues. Parce que les attributions et occupations des terres au Congo sont encadrées par de

Les sénateurs lors de la plénière Adiac nombreux textes législatifs et réglementaires. Les terres rurales faisant l'objet des controverses appartiennent au domaine public de l'Etat ».

Page 2

DÉBÂCLE DES DIABLES ROUGES

## Jean Guy Blaise Mayolas dégage la responsabilité de la Fécofoot

Page 12

EDITORIAL

## Vague bleue kaki

Page 2

## ÉDITORIAL

## Vague bleue kaki

Impressionnant était le spectacle offert ces jours derniers par les lycéennes et lycéens candidats au baccalauréat de l'enseignement général 2024. Dans les rues de Brazzaville, on pouvait les contempler gagnant à pied ou à bord de moyens de transport en commun les centres d'examen puis leurs domiciles en fin de journée. Ils avaient tous l'air épanouis.

Tenant compte du fait donc que l'école attire encore nos jeunes enfants en dépit du choix que certains d'entre eux font de s'adonner à l'incivisme et au grand banditisme dans nos cités urbaines, il y a lieu de ne pas baisser les bras. Les pouvoirs publics, les familles, la société tout entière doivent tout donner de ce qu'ils peuvent pour accompagner ces apprenants à réaliser le rêve de réussir leurs études.

Cette responsabilité partagée, gage d'un avenir prospère, est un bon investissement dans les ressources humaines. Des jeunes formés sont une valeur ajoutée pour une nation qui veut aller de l'avant. L'année prochaine verra nombre de ceux ayant réalisé un succès aux examens d'Etat ou aux évaluations de passage accéder au niveau supérieur de leur cursus scolaire et universitaire, et à terme prétendre à un emploi rémunérateur.

Les trois mois de vacances qui s'ouvrent à tous les élèves à partir de maintenant et dans quelques jours auraient pu être un tremplin pour les orienter vers des activités saines du genre -colonies de vacances- ou, comme par le passé, des retrouvailles dans les champs de canne à sucre ou de cacao. Les conditions ne s'y prêtant pas aujourd'hui pour diverses raisons, peut-être est-ce une piste que les organismes publics et privés pourraient explorer. Ils rendraient les vacances agréables à cette couche juvénile en pleine confiance et en quête de parrains.

Les Dépêches de Brazzaville

## CESSION DES TERRES AU RWANDA

## Le gouvernement certifie la légalité des accords

Interpellé par le Sénat, le 21 juin, sur la légalité des accords de cession des terres conclus récemment avec le Rwanda, le gouvernement a rassuré l'opinion que l'acte a été posé dans la légalité, conformément aux textes réglementaires régissant le domaine du foncier au Congo.



Les sénateurs lors d'une plénière Adiac

La séance des questions orales au gouvernement avec débat a été dirigée par le président du Sénat, Pierre Ngolo. Douze ministres étaient convoqués par les sénateurs pour répondre de la gestion de leurs départements ministériels. Dans le fond, l'affaire de cession des terres au Rwanda a refait surface. Les sénateurs ont, en effet, voulu s'assurer de la légalité juridique de ces accords conclus mais qui continuent de défrayer la chronique à travers le pays.

A ce propos, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a fait savoir que les accords de cession des terres au Rwanda ont été paraphés en toute légalité, conformément à l'accord général de coopération qui régit les deux pays. « De cet accord général de coopération sont signés tous les autres entre le Congo et le Rwanda. Il s'agit, entre autres, de l'accord commercial ; l'accord relatif au transport aérien signé en 2011 et ratifié en 2014 ; la convention entre les deux Etats visant délibération de la double imposition concernant les impôts sur le revenu et la prévention de l'évasion et la fraude fiscale. Il faut y ajouter l'accord sur l'exemption des visas, notamment les détenteurs de passeports

diplomatique et de service, ratifié en 2023 », a précisé Anatole Collinet Makosso.

Le Premier ministre a saisi l'occasion pour repréciser aux Congolais que les accords conclus avec ce pays ami ne signifient en aucun cas la vente des terres congolaises, tel que cela est compris dans l'opinion. « Nous avons tous les documents attestant que les terres n'ont pas été vendues, parce que les attributions et occupations des terres au Congo sont encadrées par de nombreux textes législatifs et réglementaires. Les terres rurales faisant objet des controverses appartiennent au domaine public de l'Etat. Et, il ne s'est pas agi, comme nous l'avons entendu, des terres coutumières, mais des terres rurales. Et les textes en la matière s'appliquent aussi bien aux personnes physiques que morales de droit public et privé », a renchéri le chef du gouvernement.

## Des mesures idoines pour régulariser la situation au CHU et à l'Université

Outre la problématique des terres cédées au Rwanda, le gouvernement a été aussi interpellé sur les grèves à répétition à l'Université Marien-Ngouabi et au Centre hos-

pitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. Deux établissements publics à budget de transfert dont le personnel observe depuis plusieurs jours un mouvement de grève pour revendiquer les arriérés de salaires. A propos de l'Université Marien-Ngouabi, Anatole Collinet Makosso a souligné que des efforts se font pour mettre un terme aux grèves à répétition au sein de l'alma mater. « Courant fin 2024, les principales revendications concernant la concomitance du paiement des salaires avec la Fonction publique, le paiement des trois mois de salaires de novembre et décembre 2019 et celui de décembre 2020 qui sont gérés au titre des arriérés. Cela est valable pour toutes les institutions. Entre-temps, un accord a été signé pour traiter ces arriérés ultérieurement », a-t-il souligné. S'agissant du CHU, le Premier ministre a fait savoir qu'une stratégie est en cours de mise en œuvre pour régler durablement la question. Elle porte sur l'amélioration de la performance et la gouvernance, la maîtrise des effectifs et de la masse salariale courant 2025, ainsi que la sécurisation des engagements par la Banque postale.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

## Plus d'un milliard FCFA dédié à huit collectivités locales

Le Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée internationale (Facdi) a sélectionné huit projets issus d'autant de collectivités locales de la République du Congo pour bénéficier d'un financement de 1,400 milliard FCFA après appels à projets.

Le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, qui a réuni le 21 juin à Brazzaville les représentants des huit communes retenues, notamment Pokola, Madingou, Oyo, Pointe-Noire, Kintélé, Impfondo, Brazzaville et le Niari, a rappelé que les financements sont le fruit du Forum sur la redynamisation de la décentralisation et du développement local tenu à Brazzaville, en mars 2023. Les collectivités locales ayant signé des accords de partenariat avec les provinces marocaines à l'issue de ce forum ont présenté dix projets dont huit ont été déclarés éligibles au financement du Fonds africain au titre du 4<sup>e</sup> appel à projets.

Ces projets touchent divers secteurs et visent en priorité la dynamisation du développement local, l'amélioration des conditions de vie de la population et le renforcement institutionnel des collectivités territoriales concernées par la formation, dans une première phase, de dix managers territoriaux. Il s'agit, entre autres, de l'adduction d'eau potable, de l'éclairage public, des équipements culturels et de santé, de la lutte contre l'insalubrité, des marchés forains. « Le coût global de ces projets s'élève à 23,90 millions de dirhams



Le ministre délégué s'adressant aux responsables des collectivités locales bénéficiaires DR

marocains, soit l'équivalent de 1,400 milliard FCFA. La contribution du Fonds à ces projets s'élève à 14,34 millions de dirhams marocains, soit l'équivalent de 861 millions FCFA. Les collectivités territoriales marocaines vont participer à hauteur de 7,17 millions de dirhams marocains, soit environ 430 millions FCFA », a annoncé le ministre Juste Désiré Mondelé. Il a précisé que la quasi-totalité de cette contribution financière sera versée aux budgets des collectivités congolaises partenaires.

Par exemple, pour Pointe-Noire qui a un accord de partenariat avec la commune marocaine de Souk El Arbaâ, le projet consiste à lutter contre

l'insalubrité dans la ville et le renforcement des capacités d'un cadre territorial. L'objectif principal étant l'amélioration du cadre de vie de la population à travers la construction de bassins de rétention d'eaux usées au niveau de quatre hôpitaux ; l'acquisition de trois broyeurs et de trois incinérateurs, des équipements de protection individuelle pour les agents ainsi que d'un hydro-cureur et d'un véhicule de liaison.

#### Eclairage public par panneaux photovoltaïques à Impfondo

Partenaire du Conseil provincial de Zagora, la commune d'Impfondo pourra bénéficier de l'éclairage public par panneaux photovoltaïques et du

renforcement des capacités de deux cadres territoriaux ; l'amélioration des conditions de vie de la population et le renforcement institutionnel de la commune ; l'électrification de 10 kilomètres de voie publique. S'agissant de Brazzaville qui a un accord avec le Conseil provincial de Ouarzazate, le financement concerne la construction d'une plateforme artistique et culturelle et le renforcement des capacités de cadres territoriaux. L'objectif est de la faire rayonner en tant que capitale africaine de la culture 2024-2025. La durée des travaux des différents projets varie entre douze et dix-huit mois.

Le ministre délégué a, par ailleurs, expliqué aux béné-

ficiaries des mécanismes à mettre en place, notamment la création du comité de pilotage avec le partenaire et du comité de suivi et d'évaluation de l'implémentation du projet. Le but étant non seulement de respecter la qualité des ouvrages, mais aussi des délais impartis. Juste Désiré Mondelé a, enfin, invité les collectivités territoriales congolaises à se mobiliser dès maintenant pour chercher des partenaires marocains et préparer ensemble les demandes à proposer au Fonds africain lors du 5<sup>e</sup> appel à projets qui sera lancé probablement vers le début de l'année prochaine.

« Pour ce faire, des formations devront être organisées au profit des cadres responsables de la coopération décentralisée au sein des collectivités territoriales congolaises afférentes aux techniques de participation aux appels à projets, au montage, au suivi et évaluation des projets de développement local. Malgré que les collectivités territoriales congolaises n'avaient pas participé aux trois appels à projets lancés par le Fonds africain, elles se positionnent actuellement au 3<sup>e</sup> rang des bénéficiaires du Fonds africain au niveau continental », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## Espoir de paix

Les observateurs de la scène internationale sont unanimes pour dire que la conférence organisée à Bürgenstock, en Suisse, les 15 et 16 juin, en vue du retour de la paix en Ukraine, s'est conclue sur une note mitigée. Les plus tranchés évoquent tout simplement un échec tandis que les adeptes de la nuance reconnaissent que cette rencontre aura au moins permis de toucher du doigt les points de blocage dans ce dossier russo-ukrainien, source de tensions grandissantes entre Moscou et les capitales occidentales.

Les deux principaux belligérants, chacun tirant la couverture à soi, exploitent à fond la rhétorique dans la façon d'exposer leurs divergences. Sachant qu'elle n'y était pas

invitée mais attentive dans le suivi de son déroulement, la Russie avait, par la voix de son président, Vladimir Poutine, pris les devants la veille pour annoncer ses « conditions » de paix. Celles de l'Ukraine, préconisées par son président, Volodymyr Zelensky, étaient néanmoins divulguées de longue date.

En résumé, Kiev et Moscou campent sur leurs positions d'autant plus que nulle part ne prend corps une quelconque initiative globale de paix qui les obligerait à se regarder en face et à dialoguer. La guerre continue si on peut dire et on le voit à travers diverses mobilisations : après le périple du président ukrainien en Europe à la veille de la conférence en Suisse convoquée à son initiative, le

chef du Kremlin, à son tour, a pris l'avion le 18 juin pour la Corée du Nord où il a scellé un accord « stratégique » avec son homologue Kim Jong Un, avant de se rendre au Vietnam rappeler à son homologue Tô Lâm les amitiés séculaires liant Hanoi et Moscou.

Ces déplacements sont la preuve que les positions continuent de se durcir de tous les côtés et font redouter le pire. Un bémol : au sortir de la Seconde Guerre mondiale en 1945, la guerre froide fut un autre moment périlleux et la paix était préservée entre l'Est et l'Ouest pendant de longues décennies du fait de « l'équilibre de la terreur » orchestré par l'ex-Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique. Partant de ce postulat, peut-être que

les craintes d'un embrasement planétaire induites par la guerre en Ukraine sont à relativiser en dépit de la détermination des parties d'aller jusqu'au bout de la logique d'affrontement.

En quelque sorte, l'Est et l'Ouest, pour ne pas dire la Russie et l'Occident, peuvent envisager de se « neutraliser » mutuellement en trouvant un point d'accord susceptible de servir la cause de la paix des braves. Ne baissons pas de vigilance et parions que ces hommes et ces femmes si puissants qui tiennent nos destins n'ont pas encore le don de changer de planète s'ils venaient à mettre en péril celle qui nous accueille généreusement depuis la nuit des temps. A ce titre, peut-être qu'un menu espoir est permis.

Gankama N'Siah

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

## Revitaliser la convention de partenariat entre Pokola et Dammarie-les-Lys

Le président du Conseil municipal, maire de la ville de Pokola, dans le département de la Sangha, Hadjinsy Grégoire Kouffa, a séjourné en Europe du 21 mai au 10 juin. Il a mené une intense activité dans le but de renforcer la coopération décentralisée entre sa commune et certaines villes européennes dont Dammarie-les-Lys et Mée-sur-Seine en France.

Reçus par le maire de Dammarie-les-Lys, Gilles Battail, Hadjinsy Grégoire Kouffa et sa délégation ont passé en revue l'accord de coopération signé depuis 2019 entre leurs deux communes. En effet, quatre ans après, cet accord initial n'a pas atteint les objectifs fixés à cause de diverses raisons dont la principale demeure la pandémie de covid-19. Pour mieux évaluer cet accord, les deux parties ont organisé trois séminaires spécifiques ayant permis d'identifier les causes de la non-exécution des objectifs de l'accord et ont, par la même occasion, proposé des recommandations qui devraient, une fois adoptées, contribuer à la relance du partenariat.

Parmi des pistes retenues ou proposées, il y a la nécessité de revitaliser la convention de partenariat existante pour en donner un nouveau départ. C'est ainsi que le maire de Dammarie a informé la partie congolaise qu'une délégation de sa ville effectuera une visite de reconnaissance à Pokola pour mieux comprendre l'environnement et les besoins de cette ville sœur. La visite dont la date reste à fixer permettra aux deux municipalités de définir le plan d'action qui servira de guide pour le déploiement de la convention.

Le président du Conseil municipal de Pokola a partagé avec son homologue de Dammarie-les-Lys son projet consistant à l'organisation du Festival écologique des arts et de la culture.



La séance de travail entre les délégations de Pokola et de Dammarie-les-Lys/DR

Exposant les motivations ayant conduit la ville de Pokola à concevoir ce projet, Hadjinsy Grégoire Kouffa a expliqué aux partenaires dammariens son souhait d'insérer la dimension socioculturelle et écologique dans l'accord de partenariat initial. « Cet événement qui se veut biennal serait l'occasion pour Pokola de faire le point de ses activités tous les deux ans. Une série d'activités permettra à Pokola d'exposer grâce à cette vitrine providentielle la vie socioculturelle, écologique et économique des habitants de la ville de Pokola », peut-on lire dans le rapport de mission.

En tenant compte de sa pertinence, les deux parties ont jugé la requête de Pokola recevable et la disposition a été retenue comme recommandation à faire partie de l'avenant à l'accord de partenariat initial. Les techniciens des deux municipalités ont, par ailleurs, au cours de leurs échanges en atelier, défini avec précisions les actions à

mettre en œuvre pour rendre pratique ce qui est consigné dans l'accord, en matière d'aménagement et urbanisation. Des précisions portant sur l'élaboration d'un plan cadastral de la ville ; le plan local de l'urbanisation qui tient compte de la spécificité pédologique de chaque zone de la ville ; l'imagination d'une architecture adaptée aux réalités géographiques qui fasse l'objet de délibération municipale. « Tout cela devrait être mentionné dans le plan d'action qui sera mis en place par les deux parties après la visite qu'effectueront les techniciens de Dammarie les Lys à Pokola », précise le document.

#### Le maire du Mée-sur-Seine attendu à Pokola

Le maire Hadjinsy Grégoire Kouffa a également fait une présentation sur le rôle du sport dans l'épanouissement et l'intégration de la jeunesse dans une ville à dominance démographique juvénile comme Pokola.

En effet, la ville de Dammarie a une expérience avérée dans le domaine des installations sportives, cette expérience peut profiter à Pokola dans la formation et la mise en place des infrastructures de sports tant pour la pratique pour tous, la santé que pour l'élite.

A l'issue de ces trois ateliers, les représentants des villes de Pokola et Dammarie-les-Lys ont décidé de consigner les trois recommandations retenues en conclusion de chacun des trois ateliers qu'ils soumettront à approbation des deux maires. Le but étant de constituer l'avenant qui sera adjoint à l'accord initial de partenariat. La mairie de Dammarie s'est, par ailleurs, engagée à collecter du matériel scolaire, médical et sportif pour mettre à la disposition de Pokola.

Outre la ville de Dammarie-les-Lys, Hadjinsy Grégoire Kouffa s'est rendu à Mée-sur-Seine, dans le département de L'Essonne, en région parisienne,

où il a échangé avec son homologue Franck Vernin. Une occasion pour le maire de Pokola de présenter à l'auditoire le mobile de son voyage en Europe et de sa visite au Mée-sur-Seine. C'est ainsi qu'il a évoqué quelques projets phares dont celui du Festival écologique de la culture et des arts de Pokola pour lequel il a appelé de tous ses vœux l'accompagnement de la mairie du Mée-sur-Seine pour cette ambitieuse initiative. Hadjinsy Grégoire Kouffa a invité son homologue du Mée-sur-Seine à effectuer une visite de courtoisie et de reconnaissance à Pokola. Le maire du Mée-sur-Seine, de son côté, a pris l'engagement de visiter Pokola en mars 2025. Une visite qui permettrait de dessiner les grandes lignes d'une éventuelle base de coopération entre les villes de Pokola et Le Mée-sur-Seine.

Accompagné, entre autres, du conseiller municipal, Marcel Dobebe, de l'Assistant du Maire, Afkou Tozik Presley Kouffa Hadjinsy et du chargé de mission de coopération France et Europe, Salomon Bambendzé, le maire de Pokola a participé au 44e congrès de l'Association internationale des maires francophones à Lausanne en Suisse. En marge de cette rencontre qui a réuni près de 500 maires, Hadjinsy Grégoire Kouffa a multiplié les séances de travail avec ses homologues dans le cadre de la coopération et la solidarité à établir entre les villes afin de relever ensemble les grands défis mondiaux en agissant au plus près des citoyens.

Parfait Wilfried Douniama

## DISPARITION

## La FMC a rendu un dernier hommage à Durel Ondongo

Les membres du Parti congolais du travail (PCT), de la Force montante congolaise (FMC) et de l'Organisation des femmes du Congo ont rendu, le 20 juin, un dernier hommage au membre du Comité central de la FMC et secrétaire à la culture, au civisme, aux sports et aux loisirs de la fédération de Brazzaville, Durel Kyso Ondongo.

La cérémonie s'est déroulée au siège communal à Mpila, en présence du secrétaire permanent du PCT, chargé de la culture, jeunesse, civisme et aux sports, Marien Mobondzo Edzounga, avant l'inhumation au cimetière Bouka, à Kintélé, dans la banlieue Nord de Brazzaville. Durel Kyso Ondongo est décédé le 8 juin à Brazzaville à la suite d'un accident de circulation à l'âge de 33 ans. Né le 17 décembre 1991 à Brazzaville, l'illustre disparu a fait ses études primaires et secondaires à l'école privée Saint Vincent de Brazzaville, sanctionnées par l'obtention d'un baccalauréat série C, en 2009.

En 2010, Durel Ondongo a commencé ses études supérieures à l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises, couronnées par un Brevet de technicien supérieur en entreprise, option gestion financière et comptable en 2011 ; une licence professionnelle en administration des entreprises en 2012 ; et un master 1 en management des entreprises en 2013. Ce qui lui ouvre la voie à une carrière professionnelle qui débute en 2014 en qualité de secrétaire principal d'administration auprès de la Direction générale des collectivités locales à Brazzaville. Une année après, il devient attaché des SAF au Commissariat national aux comptes

près la présidence de la République. Durel Ondongo exerçait depuis 2016 comme auditeur comptable et financier près la présidence de la République. Détenteur d'une licence en droit privé de l'Université Marien-Ngouabi, parcours études financières en 2021, il était admis au concours d'entrée à l'École nationale d'administration et de magistrature, cycle supérieur, option budget avec pour spécialité Finances publiques depuis 2022. Un challenge qu'il n'a pas pu relever du fait de sa disparition tragique.

#### « Un militant engagé, dévoué à la cause du parti »

Sur le plan politique, Durel Ondongo a intégré le PCT en 2014. A l'issue du congrès extraordinaire de la FMC en octobre 2020, il est élu membre du Comité central. Il a tour à tour exercé les fonctions de secrétaire à la jeunesse à la section 51 du Conseil du comité PCT-Djiri, de 2020 à sa mort ; secrétaire à la culture, au civisme, aux sports et aux loisirs de la fédération FMC de Brazzaville, depuis le 13 avril de cette année.

Le secrétaire fédéral de la FMC-Brazzaville en charge de l'organisation, Dorel Eyobélé, dans son oraison funèbre, a salué la mémoire d'un cadre



De la consternation sur le visage des membres du PCT et de la FMCDR

engagé. « Le camarade Durel Ondongo fut un militant engagé, dynamique, disponible, dévoué à la cause du parti. Il a su ainsi créer autour de lui l'amour, la paix, la joie, l'entraide, la solidarité et surtout consolider l'esprit de camaraderie. Les témoignages de tous les comités de la fédération FMC de Brazzaville font état de lui qu'il était un camarade exceptionnel, rassembleur, social, ouvert et très humble. Puisqu'il nous quitte à jamais, et devant cette triste et évidente réalité, nous ne pouvons que nous y soumettre », a-t-il témoigné. Durel Ondongo s'en est allé à la fleur de l'âge, laissant derrière lui une

veuve et deux enfants, alors que le parti avait encore besoin de lui. Le premier secrétaire de la FMC, Vadim Osdet Mvouba, a salué le courage et l'abnégation dans le travail de Durel Ondongo qui aurait conquis l'ensemble du personnel politique de l'organisation des jeunes du PCT. « En matière de militantisme, l'authenticité dans ses rapports avec l'autre est combien essentiel. Durel Ondongo était un camarade authentique, un cadre engagé qui aimait l'homme et qui croyait en sa capacité à devenir meilleur. Je retiens aussi de lui un homme courageux, un militant de la première heure qui a aimé son parti comme une

partie de lui-même, qui n'a ménagé aucun effort finalement pour servir notre paradigme politique, notre idéal commun. Il portait en lui une marque d'éternité comme chaque jeune de la FMC, parce qu'il avait des valeurs qui, seules, arrivent à résister aux assauts du temps », a reconnu le premier responsable de l'union catégorielle du PCT.

Le secrétaire permanent du PCT en charge de la culture, jeunesse, civisme et aux sports s'est, quant à lui, dit consterné par cette disparition d'un deuxième membre du Comité central de la FMC, quelques jours après celle de Justice Ghoma Erdely, inhumé le 13 juin dernier. « A peine élu au secrétariat de Brazzaville le 13 avril dernier, le camarade Durel Ondongo vient de nous quitter, c'est un moment de tristesse totale, un jour très sombre aujourd'hui pour la FMC et le PCT. Mais, au-delà de tout cela, nous inscrivons désormais sur le marbre de la tradition du PCT, celle qui consiste à honorer la mémoire de ses morts. L'exemple que le parti a donné aujourd'hui devrait être suivi pour honorer la mémoire des autres camarades », a estimé Marien Mobondzo Edzounga.

P.W.D.

## SECTEUR PRIVÉ

## Trois sociétés industrielles entendent booster leurs activités

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a signé, le 21 juin à Brazzaville, des protocoles d'intention avec trois sociétés industrielles installées au Congo, en vue de les accompagner à développer et diversifier leurs activités.

Les trois sociétés sont Dangoté Cement, LGRP, spécialisée dans la transformation des objets en plastique, puis Ager Aliment exerçant dans la production de l'aliment de bétail. La signature du protocole d'intention entre les deux parties est le point marquant de la deuxième édition du petit déjeuner des investisseurs, présidée par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, le 21 juin à Brazzaville, sur le thème « Ensemble facilitons l'accroissement et la diversification des investissements dans le secteur industriel ».

Intervenant, le ministre du Développement industriel a rappelé que l'Agence pour la promotion des investissements (API) a été instruite pour aller sur le terrain recueillir la perception de certaines entreprises sur la possibilité de se diversifier ou de faciliter la promotion du développement de nouvelles activités autour de leurs champs d'action avec en ligne de mire le développement de la productivité.

« À l'orée de l'ouverture des frontières dans le cadre de la



Zlécaf, il y a lieu de travailler davantage à consolider les performances des entreprises industrielles qui opèrent sur le territoire national, de manière à les préparer à intégrer au mieux les chaînes de valeur régionales, tout en optimisant la satisfaction des besoins nationaux par des produits compétitifs de qualité », a-t-il déclaré.

Présidant cette réunion avec les acteurs du secteur privé, Anatole Collinet Makosso a précisé : « Nous avons identifié ensemble, lors de la première édition, un certain nombre de goulets d'étranglement

sur lesquels le gouvernement avait entrepris de travailler avec un nouvel élan. A ce jour, on peut noter que les lignes ont bougé dans le sens de la résolution de certains problèmes ».

« Dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026, la contribution attendue des opérateurs économiques est importante notamment en matière de création d'emploi décent. A cet effet, les mesures fiscales de soutien au secteur privé pour l'embauche des jeunes sont prévues », a-t-il assuré.

L'une des batailles engagées

très tôt par le gouvernement visait l'amélioration du climat des affaires et de l'environnement de l'investissement, en lien avec le PND 2022-2026, dont la mise en œuvre demeure largement tributaire des performances du secteur privé et des investisseurs tant nationaux qu'étrangers.

Evoquant la particularité de la deuxième édition du petit déjeuner des entrepreneurs, la directrice générale de l'API, Patricia Annick Mongo, a indiqué : « La particularité de cette édition est la signature des protocoles d'intention entre le gouvernement et les trois so-

ciétés. Celles-ci s'engagent à créer 486 emplois directs sans compter les emplois indirects. C'est du concret. Désormais, dans le cadre de ces assises, il y aura un dialogue franc et direct entre les investisseurs et le gouvernement ».

Rappelons que la première édition du « Petit déjeuner des investisseurs » s'est tenue en février 2023. Initiée pour devenir le rendez-vous de référence entre le gouvernement et les investisseurs, cette édition avait réuni un peu plus d'une centaine de chefs d'entreprise, nationaux et internationaux.

Lopelle Mboussa Gassia

## TRANSPORT ROUTIER

## L'identification des automobilistes démarrée à Brazzaville

Le coup d'envoi de l'opération d'identification des automobilistes a été donné le 21 juin, par le directeur général des transports terrestres, Mopaya Atali. Cette campagne qui devra s'étendre sur l'ensemble du pays vise à actualiser le fichier national des véhicules, des engins à trois roues et des motos à deux roues.

Des conducteurs des taxis et bus ainsi que plusieurs dizaines de motos-taxis se sont mobilisés peu après le lancement officiel de la campagne. L'opération s'adresse à toute personne détentricrice d'un véhicule, titulaire d'un permis de conduire. Elle permettra à terme d'actualiser le fichier national des automobiles en retirant les véhicules (ou autres engins) qui n'existent plus et à l'enregistrement des véhicules en circulation.

L'inscription à la direction générale des transports terrestres est conditionnée par la présentation de la carte grise accompagnée d'une copie de la pièce d'identité, d'un permis de conduire, d'un passeport ou encore du numéro d'immatriculation unique. « Le recensement va permettre, par exemple, aux chauffeurs de s'enregistrer à la Caisse nationale de sécurité sociale, qui travaille en bonne intelligence avec la direction générale des transports terrestres (DGTT). Cette initiative permet aussi l'assurance maladie univer-

selle », a indiqué le directeur général des transports terrestres, Mopaya Atali.

Le secteur du transport routier au Congo connaît une mutation avec l'intronisation des services digitaux. L'inauguration en avril dernier à Brazzaville de la nouvelle agence de la biométrie, le hub digital de la DGTT, illustre la transformation en cours de ce secteur à fort impact socio-économique. Le service de la biométrie vise à soulager les plaintes des usagers de la route, en réduisant la lenteur administrative et les nombreuses tracasseries dans la délivrance des documents de transport. Celui-ci abrite



Des conducteurs en attente devant la DGTT/Adiac

le système d'uniformisation des plaques d'immatriculation et de lecture automatique destiné à

l'impression des plaques d'immatriculation, des permis de conduire et des cartes grises.

Le lancement de la campagne d'identification des automobilistes constitue donc une étape cruciale dans la modernisation du secteur de transport routier. À travers le fichier actualisé, la DGTT compte amorcer un programme de formation qualifiante avec l'appui du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage pour classifier les métiers de transport ainsi que la délivrance des certificats de capacité des transporteurs.

Fiacre Kombo

**« Le recensement va permettre, par exemple, aux chauffeurs de s'enregistrer à la Caisse nationale de sécurité sociale, qui travaille en bonne intelligence avec la direction générale des transports terrestres (DGTT). Cette initiative permet aussi l'assurance maladie universelle »**

BASSIN DU CONGO

# Un manifeste des jeunes alerte sur les menaces de l'exploitation illégale

Le manifeste des jeunes intitulé « Agir aujourd'hui pour la sauvegarde du bassin du Congo » a été réceptionné, le 21 juin, à Brazzaville par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, traduisant leurs engagements à œuvrer pour la protection de la deuxième plus grande forêt tropicale au monde.

Remis par les représentants de plusieurs organisations de jeunes œuvrant pour la protection de l'environnement, le document couplé à un plan d'actions interpelle le gouvernement sur l'exploitation illégale des forêts et de la biodiversité, le changement climatique ou encore la pollution de l'eau, le renforcement de la sensibilisation à l'afforestation, le reboisement, la protection de l'environnement, la conduite des interventions visant à préserver les forêts où vivent les peuples autochtones dans l'espace du bassin du Congo. « Ce manifeste est un appel à un changement radical et immédiat. Nous, les jeunes de la République du Congo, appelons à une prise de conscience collective et à des actions concrètes et participatives pour préserver notre biodiversité naturelle », a déclaré Paule Sara Nguie, fondatrice et coordinatrice de l'association Human Empress. « Nous croyons fermement en l'importance de maintenir un équilibre essentiel entre l'homme et son environnement, un équilibre indispensable pour faire face aux multiples défis environnementaux », a-t-elle ajouté. Ce manifeste a été élaboré pen-



La remise du manifeste des jeunes de la République du Congo pour la protection de l'environnement/Adiac

dant une consultation organisée en octobre 2023, initiée en amont du sommet des trois bassins qui s'était tenu à Brazzaville. Il est complété d'un plan d'actions qui traduit les objectifs énoncés en un programme de mesures concrètes assorties d'indicateurs de réalisation. « Ce manifeste, chers jeunes, est le vôtre : c'est vous qui avez pris l'initiative d'élaborer un tel document pour alerter sur les menaces climatiques qui pèsent sur la pérennité du bassin du Congo et proposer

des solutions à la fois concrètes et activables », a déclaré Georges Gonzales, représentant adjoint du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en République du Congo. « Sa remise aujourd'hui à madame la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo est l'aboutissement de votre travail acharné et de votre collaboration inébranlable », a-t-il poursuivi. Une douzaine d'associations œuvrant pour la protection de l'en-

vironnement et la lutte contre le changement climatique en République du Congo a travaillé au développement de cette déclaration qui a été coordonnée par l'Unicef et l'organisation Human Empress. Ce processus a également bénéficié de l'accompagnement du ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo; du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique; de la Formation qualifiante et de l'Emploi ainsi que du ministère de l'Economie forestière. « La Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques reconnaît le rôle des jeunes en tant que partenaires essentiels dans la lutte contre le changement climatique », a rappelé Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo. « De plus, l'Accord de Paris reconnaît que l'équité intergénérationnelle est un principe fondamental de l'action en faveur du climat », a-t-il renchéri. La crise climatique a un fort impact sur les enfants et la jeunesse. C'est ainsi que l'Unicef a réaffirmé sa volonté à agir pour que les droits de chaque enfant soient reconnus et protégés. L'organisation onusienne

œuvre aussi pour le droit de chaque enfant à vivre dans un environnement propre, sain et durable. Ce droit doit être promu et garanti par tous les gouvernements signataires de la Convention internationale des droits de l'enfant. « Ce manifeste, qui traduit le haut niveau de conscience de notre jeunesse dans le domaine de l'environnement, son refus du fatalisme, sa prise de responsabilité et sa force de proposition, doit être pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques », a souhaité la ministre de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault. « A nous de vous donner les moyens d'agir, car qui mieux que vous, chers jeunes, est en mesure de construire pour notre planète un avenir durable ? Rien de ce qui se fait pour vous ne saurait se faire sans vous », a-t-elle assuré. Pour rappel, les jeunes d'Afrique et en particulier ceux du bassin du Congo sont les plus touchés par les conséquences du réchauffement climatique. Ils doivent donc davantage être vus et entendus sur le front de l'engagement écologique et non demeurer dans les angles morts de la réparation et du soutien à l'adaptation au changement climatique. **Fortuné Ibara**




**REPUBLIQUE DU CONGO**  
**MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE  
 ET DE L'INTEGRATION REGIONALE**  
**PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS  
 ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE FORET-BOIS**  
**UNITE DE COORDINATION DU PROJET**

**AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ**

Nom du Projet :	Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)		
Financement :	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)		
Référence :	AOIN° : 001-PPM/PACIGOF-UCP 2022		
Identification du marché :	Réhabilitation du bâtiment principal et annexes du Ministère de l'Economie Forestière		
LOT	Unique		

Nombre d'offres reçues lors de l'appel d'offres : 10

Noms, adresse et montant de l'attributaire :

Intitulé	Nom de l'attributaire provisoire	Adresse	Montant en FCFA
Travaux de réhabilitation du bâtiment principal et annexes du ministère de l'économie forestière	PYRAMIDE	Résidence les jardins de Mpila Immeuble5, Appartement 002 rez de chaussé. Email: SociétéPyramide4@gmail.com Brazzaville République du Congo.	1 438 468 808

La publication du présent avis effectuée en application de la clause 36.3 des Instructions aux Soumissionnaires, ouvre le délai de recours gracieux auprès de l'Unité de coordination du projet.

Fait à Brazzaville, **22 JUN 2024**

Le Coordonnateur




**Jean-Bedel Tity LOMOUËL, -**

## NECROLOGIE



Guy Wando et les familles des villages Ateku, Otsombe, Moudzeli et Embanda ont la douleur d'informer parents, amis et connaissances, du décès de leur fille, nièce et petite fille, Guycia Imongui Wando, alias Sahara, survenu le lundi 17 juin 2024 à 21 heures à l'hôpital régional des Armées de Pointe - Noire. La veillée mortuaire se tient à Brazzaville, 97 rue Mouyondzi, Talangaï. Le rapatriement du corps à Brazzaville et le jour de l'inhumation seront communiqués ultérieurement. "Dieu a donné, Dieu a repris" Que son âme repose en paix.

63<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES FAC

## Les hommes en uniformes invités à exercer l'autorité

Prenant appui sur les orientations du président de la République données à l'occasion du réveillon d'armes 2023 et se référant au nouveau contrat pour l'année 2024 fondé sur l'exigence de la discipline, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a demandé au personnel civil et militaire d'agir de manière cohérente, synergique, efficace, professionnelle, toujours dans une posture de résilience.

Charles Richard Mondjo a souligné que les actions qui sont menées au terme de cette prescription visent le renforcement de l'appropriation de la discipline à tous les niveaux hiérarchiques par l'observation rigoureuse des règles et des normes prescrites dans le statut général des militaires et des gendarmes et dans le Règlement de discipline générale que les militaires et gendarmes doivent suivre pour prévenir tout acte d'indiscipline qui pourrait nuire à la cohésion et à l'exécution du service ; l'appropriation du concept de responsabilité dans l'application des règles de manière cohérente et équitable, afin d'encourager les personnels à se conformer aux normes élevées de l'exemplarité et de la performance. « C'est ainsi que l'objectif reste celui de disposer des forces armées plus efficaces, davantage capables de répondre rigoureusement aux exigences de leurs missions », a-t-il fait comprendre.

Sur l'accomplissement des missions dévolues aux forces armées qui exigent une éthique républicaine pertinente, le ministre de la Défense nationale les a appelées à promouvoir la loi en s'appuyant sur des valeurs et des facultés que sont la loi en son outil de travail,

de loyauté, de fidélité, de résilience et de fraternité d'armes. « Dans le cadre de la posture permanente de sûreté et de sécurité, notre pays fait face à des défis sécuritaires, aussi bien à l'intérieur de nos frontières qu'au-delà. A cet égard, le gouvernement veille constamment à développer les capacités de la force publique, et à les doter des ressources humaines qualifiées et des moyens techniques modernes », a-t-il ajouté.

En réponse à l'évolution du contexte sécuritaire intérieur, marqué par le grand banditisme qui ramène la force publique au cœur des nouvelles exigences du lien Armée-Nation, Charles Richard Mondjo a confirmé que ces exigences appellent une réponse globale qui combine non seulement l'action des forces armées, mais aussi celle d'autres acteurs étatiques et sociaux.

Sur les grandes lignes de force du Plan national de développement qui étendent les missions des forces armées à l'accompagnement au développement par l'entremise du service de santé et du génie militaire, Charles Richard Mondjo a rappelé que la santé est essentielle dans l'amélioration



Le ministre de la Défense nationale délivrant son discours Adiac

de la qualité de vie des concitoyens. En plus de soigner les agents de la force publique, le service de santé aux armées, a-t-il réaffirmé, contribue à l'offre de soins de santé de la population. « Le génie militaire est un atout précieux pour le désenclavement de l'arrière-pays. Ses unités, en cours de formatage, auront vocation à contribuer à la construc-

tion des pistes agricoles, à l'électrification et l'hydraulique rurale, ainsi qu'aux interventions de réparation suite aux catastrophes naturelles », a-t-il fait savoir.

#### Personnel civil de la défense et de la sécurité engagé à répondre aux défis communs

Pour Charles Richard Mondjo, la souveraineté nationale est

un principe fondamental qui guide l'action des forces armées par le développement dynamique du contexte stratégique et géopolitique dans la région Afrique centrale, du continent africain et du monde, d'un renouveau doctrinal qui permettra de réarticuler l'outil de défense et de sécurité du pays, et de lui conférer un niveau de performance capacitaire adapté aux défis actuels et futurs, « c'est à ce titre que nos forces armées travaillent aux côtés de celles de la région et du continent pour promouvoir l'intégration régionale et l'amélioration de la sécurité collective », a-t-il poursuivi.

Ainsi, profitant de l'occasion, le ministre a salué les pionniers du chantier de la défense et de la sécurité du pays, leurs illustres devanciers, les anciens militaires et gendarmes, pour leur immense contribution à l'écriture des belles pages de l'histoire du Congo, ainsi que pour leur disponibilité à accompagner les générations actuelles dans l'accomplissement de leurs missions. S'ajoute à cela leur engagement indéfectible qui a permis de garantir l'intégrité territoriale et la stabilité du pays.

Guillaume Ondze

## Les FAC rendent hommage à leurs morts

Dans le cadre des festivités des soixante-trois ans de création des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a déposé, le 21 juin, à Brazzaville une gerbe de fleurs à la stèle aux morts.

Aux côtés du Haut commandement militaire des FAC et de la police, on a noté la présence du ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, ainsi que du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, du chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi.

#### Une stèle pour un devoir de mémoire

Erigée en plein cœur de Brazzaville, précisément au rond-point du ministère de la Défense nationale, la stèle aux morts (comme l'indique son appellation) est une œuvre en souvenir des agents de la force publique tombés au champ d'honneur.

Pour la petite histoire,



Dépôt des gerbes de fleurs par les deux ministres et le maire de Brazzaville Adiac

c'est une idée originale de l'état-major général inspirée par l'adresse du président de la République, chef suprême des armées, au réveillon d'armes du 31 décembre 2003. L'ouvrage a été mis à la disposition du grand public le 21 juin par le ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, le général de division Jacques Yvon Ndolou, et son homologue de la Sécurité et de l'Ordre public, le général de division Paul Mbot. Il exprime la reconnaissance solennelle et symbolique des agents de la force publique aux morts pour la patrie. La date du 21 juin de chaque année est désormais instituée Journée du souvenir dans la force publique.

G.O.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## BRAZZAVILLE, 12 JUIN 2024

**SPEED**  
by Congo Telecom

Au-delà  
de la vitesse, nous  
pensons à votre  
budget!

Internet illimité  
à partir de  
**15 000\***  
FCFA



## Congo Telecom révolutionne l'accessibilité à l'Internet Haut Débit avec sa nouvelle Offre : SPEED FAMILY 12

Congo Telecom, le leader de la fibre optique en République du Congo, enrichit son catalogue d'offres avec un nouveau forfait qui donne accès à l'internet haut débit via la fibre optique pour 15.000 FCFA. Ce forfait, nommé « l'offre du peuple », garantit une connexion illimitée à l'Internet haut débit avec une vitesse de 12 Mbps en débit partagé. Il convient aux ménages modestes ayant une consommation modérée d'internet. Cette nouvelle offre qui s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de Congo Telecom « TRANSFORM », traduit la volonté de l'opérateur historique de permettre à un maximum de Congolais de bénéficier d'une connexion Internet rapide et fiable à moindre coût. L'Internet haut débit n'est désormais plus un luxe, mais une nécessité incontournable pour rester connecté à un monde de plus en plus numérique.

Pour Congo Telecom, dont l'engagement patriotique se manifeste à travers chaque aspect de sa politique commerciale, cette offre promotionnelle surnommée « l'offre du peuple » rejoint le catalogue des offres résidentielles « Speed Family » existant et se positionne comme la plus accessible du marché, faisant de l'opérateur historique le partenaire privilégié des Congolais concernant la connectivité et les nouvelles technologies. **Yves CASTANOU**, Directeur Général de Congo Telecom déclare : « Nous sommes ravis de lancer cette offre qui permet à plus de Congolais d'accéder à un Internet illimité de haute qualité à un prix abordable. Notre objectif, est de rendre Internet accessible à tous, et cette nouvelle offre est un pas important dans cette direction ».

En effet, avec cette offre, Congo Telecom vise à réduire la fracture numérique et à favoriser l'inclusion numérique en offrant un accès équitable et abordable à une technologie de pointe. « Nous croyons que tout le monde mérite une connexion Internet de qualité et nous faisons le nécessaire tant au niveau de notre politique commerciale que dans le déploiement de notre réseau afin que tous les Congolais puissent profiter des avantages d'une connexion rapide et fiable, contribuant ainsi au développement socio-économique du pays et à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens. » a renchéri **Yves CASTANOU**.

### Comment souscrire à cette offre ? :

Selon les conditions d'éligibilité de chacun, les intéressés peuvent souscrire à cette nouvelle offre en se rendant dans l'une des agences commerciales de Congo Telecom ou dans les différents points de proximité à Brazzaville et Pointe-Noire.

### À propos de Congo Telecom :

Opérateur historique des télécommunications en République du Congo, détenu à 100 % par l'État Congolais et leader du secteur, Congo Telecom est reconnu pour son réseau de fibre optique étendu et avancé à travers le pays.

Congo Telecom offre une gamme complète de solutions Internet fixe par fibre optique, répondant aux besoins diversifiés des résidents et des entreprises Congolaises. Son engagement envers la transformation numérique du pays va au-delà de la simple connectivité : l'opérateur historique est un partenaire de confiance, déterminé à fournir des services de classe mondiale à des prix accessibles à la population congolaise.

### Pour plus d'informations, contactez-nous :

Téléphone : 2222

Mail : [contact@congotelecom.cg](mailto:contact@congotelecom.cg)

Site web: [www.congotelecom.cg](http://www.congotelecom.cg)

Réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn - Congo Telecom

## FÊTE DE LA MUSIQUE 2024

## Une ambiance hors du commun à l'IFC

Dans le cadre de la 42e édition de la fête de la musique, le 21 juin, l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville a offert aux artistes, comme à l'accoutumée, un espace d'expression afin de faire valoir leurs talents. Une variété de sonorités a retenti jusqu'à tard dans la nuit, au grand plaisir du public venu nombreux des quatre coins de la capitale.

Dès 16h 00, l'IFC de Brazzaville était pris d'assaut par différents spectateurs, jeunes comme adultes, afin de célébrer avec éclat la 42e édition de la fête de la musique. Pour la circonstance, deux scènes étaient érigées, l'une sur le parvis et l'autre dans la salle Savorgnan. La scène du parvis a connu une ambiance dominée par la musique urbaine avec du rap et du RnB où le chant et la danse s'harmonisaient à merveille. Plusieurs artistes ont défilé tour à tour pour partager un ou deux morceaux de leur discographie. On comptait dans la programmation Félicia Makinou, Light'n muzik, Euros'k et Xeleph, King Trey, Ice vibe, Cino Black, Liz Landa, Moushka du 15, Zirkoff, M Ruddy, Bad Wizard, Uyel Magot, King Arena, Authentic bad boy, GD team, Souzy Mapassa... Le passage sur scène du jeune artiste Kenio a insufflé une atmosphère électrique avec le morceau « Bana ba lawouki ». Il a, en outre, interprété son morceau « Arriba ». « *Le titre n'est pas encore disponible mais on a voulu le jouer comme cadeau pour la fête de la musique afin de satisfaire le public. Merci infiniment à l'IFC et aux partenaires liés à cet événement ! Grand merci au public* », a-t-il déclaré.

A l'image du parvis, la salle Savorgnan a de même vibré au rythme de divers genres musicaux comme le gospel, le folklore, le reggae, le rap, le slam.

La scène, tel un tableau vierge, a été l'expression artistique de chaque talent au programme. Avec des sonorités, une tenue et une coiffure qui rappelle l'Afrique et sa culture, Bénie Chicane a emporté le public dans le rythme gospel durant près de dix minutes. Sa puissance vocale et sa présence scénique singulière ont fait danser quelques spectateurs, admiratifs de son talent. Comme elle, le groupe Yimbila gospel a réalisé une prestation remarquable. Tout en mettant en valeur l'instrument traditionnel « la sanza », Folk Sanza a presté avec brio durant cette 42e édition de la fête de la musique à l'IFC. Ce groupe, qui n'est pas à sa première participation, vise à conserver et promouvoir le patrimoine congolais en chantant en langues maternelles et en jouant de la sanza et biens d'autres instruments traditionnels. Le public a passé également un bon moment avec les artistes et groupes tels Sister Mayindou, Bawa Jazz, Valdy Mikamona, Pygmée Bantu, Lewis Massengo, TH musica, Pavy Kombo, la petite Dodo désormais Titia Marley, le doyen du rap congolais, Fal Nkua Nduenga, etc.

« *J'ai presté en tant que slameuse au centre culturel Zola et pour terminer ma soirée, je suis venue assister mes collègues artistes ici à l'IFC. Une très chaude et belle ambiance malgré cette tempéra-*



L'ambiance de la fête de la musique au parvis de l'IFC/Adiac

ture froide. J'ai aimé revoir sur scène Fal Nkua Nduenga », a confié Mavie Géniale, artiste pluridisciplinaire.

#### La fête de la musique, c'était aussi le 22 juin à l'IFC

Alors qu'il était habitué à abriter cinq scènes à l'occasion de la fête de la musique, cette année, l'IFC en a proposé trois mais sur deux jours. « *Cette année, nous avons des travaux à l'Institut français qui ne nous permettent pas d'accueillir nos cinq scènes comme les années précédentes. Et il était difficile pour nous de choisir en fait. Il y a tellement de jeunes talents puisque l'esprit derrière la fête de la musique, c'est, certes, de célébrer la musique, mais c'est aussi de permettre à tous les artistes, qu'ils soient profes-*

sionnels, amateurs, passionnés, chanteurs sous la douche, à la maison, de pouvoir célébrer la musique et de prester à l'Institut français », a expliqué Barbara Pamou, directrice déléguée par intérim de l'IFC à Brazzaville.

Pour le 22 juin, la fête de la musique s'est poursuivie dans une belle ambiance sur le parvis avec le passage sur scène de différents artistes, à l'instar de Boaz, Axel Lylo, NKJ, Blasko Dixon, Jos Troy, Killah Beat, Carvajal de la puissance, Lyrical Kamikaze et biens d'autres.

#### Redynamiser la vie artistique dans le domaine musical

La fête de la musique, grâce à différentes programmations à l'IFC comme ailleurs, est devenue l'occasion de voir de

nombreux artistes talentueux qui pour la plupart vont malheureusement rester dans les oubliettes le reste des mois de l'année, en attendant une prochaine occasion du genre.

Cette réalité soulève la problématique de la visibilité des artistes, de leur stratégie de communication et de la gestion de leurs carrières. A défaut de les voir régulièrement sur scène, ils pourraient accroître leur présence via les réseaux sociaux qui sont considérablement utilisés aujourd'hui.

Par ailleurs, une franche collaboration entre les médias audiovisuels et les artistes pourrait, par exemple, contribuer à garder le souvenir des artistes dans la mémoire des mélomanes, mais aussi à diffuser en continu leurs œuvres.

Merveille Jessica Atipo

#### PRIX DÉCOUVERTES RFI 2023

## Jessy B en concert à Paris

Huit jours après la réception officielle de son trophée des mains du directeur de Radio France internationale (RFI), Jean-Marc Four, le 13 juin dernier à l'Institut français du Congo de Brazzaville, Jessy B, lauréate du Prix Découvertes RFI 2023, s'est produite à Paris, dans les locaux du ministère de la Culture, à l'occasion de la Fête de la musique.

La rappeuse congolaise, Jessy B, a inauguré les nouveaux symboles mis en place par les organisateurs du Prix Découvertes RFI, à savoir, en premier lieu, en application de ce que RFI s'évertue depuis un moment, la remise du prix aux lauréats dans leurs pays, en présence de leurs fans, sans lesquels les artistes n'auraient pas atteint ce stade.

Pour le deuxième concert, comme prévu par les organisateurs, elle s'est produite à Paris, le 21 juin au Palais royal au ministère de la Culture, en début de soirée, dans le cadre de la Fête de la musique. Et, en prime, deux ou trois jours avant les Jeux Olympiques Paris 2024, RFI facilitera la lauréate à évo-

luer à nouveau sur scène.

Jessica Diatsona Biggerman, alias Jessy, s'est produite devant un public cosmopolite en présence de la ministre de la Culture de la France, Rachida Dati, venue applaudir l'artiste congolaise qu'elle a présentée dans son mot de bienvenue en ces termes : « *Elle est un phénomène !* ».

Le phénomène en question n'a rien lâché sur scène. Dès que Jessy B est montée sur le podium, le public s'est retrouvé presque hypnotisé en entendant sa voix. Belle présence charismatique, comme sur le podium lors de son dernier concert à l'Institut français du Congo de Brazzaville, la nouvelle valeur sûre du rap

féminin congolais a égrainé son répertoire aux morceaux riches et variés : « *Jolie bébé* », « *Dégât na dégât* », « *Maimouna* », « *Telema* », « *Biso* », « *Ça va aller* ». Des sonorités inspirées depuis le bassin du Congo distillées devant un public venu encourager la lauréate Prix Découvertes RFI 2023.

Mettant un terme à sa prestation, l'artiste a confié sa satisfaction. « *J'ai été très honorée d'être là et de pouvoir représenter fièrement le Congo* », a-t-elle indiqué.

Pari réussi pour RFI et vive l'exécution attendue de la suite de la tournée promotionnelle de Jessy B en France !

Marie Alfred Ngoma



Jessy B sur scène au ministère de la Culture à Paris/DR



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

## JOURNÉE INTERNATIONALE DU REFUGIÉ

## Plus de sept millions de Congolais sont des déplacés internes

Le nombre de réfugiés et déplacés internes en République démocratique du Congo (RDC) s'accroît à une vitesse inquiétante suite aux guerres à répétition que connaît ce pays depuis près de trois décennies. A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du réfugié, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) tire la sonnette d'alarme sur la situation de ces personnes déracinées.

L'agence onusienne révèle dans un communiqué de presse qu'en «*En RDC, plus de 527 000 réfugiés ont été forcés de quitter leur maison, leur pays pour se retrouver au Congo et plus de 7,3 millions de Congolais sont déplacés dans leur propre pays*».

Dans le monde, selon les estimations de cette agence, 117 millions de personnes sont contraintes de fuir les conflits et comptent sur la solidarité des communautés qui les accueillent. «*Personne ne choisit d'abandonner sa maison et sa vie. Chercher refuge n'est pas un choix, mais la seule option pour de nombreuses personnes pour survivre, trouver la paix et garder leurs rêves en vie*», a indiqué Angèle Dikongué-Atangana, Représentante du HCR en RDC.

En dépit des violences qui obligent les communautés à se déplacer, les efforts sont déployés pour alléger les souffrances de personnes déracinées. C'est ainsi que le gouvernement, la société civile



Des femmes et des enfants, premières victimes des conflits armés/DR

et les communautés hôtes continuent de manifester leur solidarité envers les déracinés. Avec l'aide du gouvernement et de la communauté humanitaire, 1 500 familles

**« Personne ne choisit d'abandonner sa maison et sa vie. Chercher refuge n'est pas un choix, mais la seule option pour de nombreuses personnes pour survivre, trouver la paix et garder leurs rêves en vie »**

congolaises qui ont été déplacées de leur résidence habituelle ont ouvert cette année un nouveau chapitre de leur vie, en intégrant leur propre maison dans la ville de Bunia », a révélé le HCR.

Le HCR poursuivra ses efforts dans la recherche des solutions aux problèmes des personnes forcées de fuir tout en appelant toutes les communautés concernées à rechercher la sécurité et à toujours dénoncer les situations qui contraignent des milliers de personnes à fuir leurs villages et parfois à plusieurs reprises.

«*Ensemble, le gouvernement de la RDC, les réfugiés, les déplacés internes, la population d'accueil, les acteurs humanitaires, les donateurs et les partenaires, nous pouvons tous faire davantage pour œuvrer en faveur d'un monde où les déracinés sont la bienvenue, tandis que nous cheminons résolument vers une paix durable, solution ultime pour tous !* », a fait savoir Angèle Dikongué-Atangana.

**Blandine Lusimana**

## SOMMET MONDIAL DE LA VACCINATION

## Plus d'un milliard de dollars pour accélérer la production de vaccins

Plus d'un milliard de dollars ont été annoncés pour bâtir « un marché africain du vaccin » lors du sommet mondial de la vaccination, organisé par le gouvernement français en partenariat avec l'Union africaine (UA) et l'Alliance pour le vaccin Gavi, afin d'accélérer la production de vaccins en Afrique.

Le fonds d'environ 1,2 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros environ), présenté comme un «*accélérateur de production de vaccins en Afrique sera une brique essentielle pour bâtir justement ce véritable marché africain du vaccin*», a déclaré le président français, Emmanuel Macron, à l'ouverture du sommet à Paris, à quelques semaines des Jeux olympiques. La Commission européenne assure «les trois-quarts de ces financements», a-t-il souligné. Ont également pris part à l'événement les dirigeants du Botswana, du Rwanda, du Sénégal, du Ghana, ainsi qu'une trentaine de ministres et des représentants d'organisations internationales, d'entreprises pharmaceutiques, d'instituts de recherche et de banques.

**En Afrique, «99 % des vaccins importés» à un coût exorbitant**

L'Allemagne va contribuer à hauteur de 318 millions de dollars à ce mécanisme, la France s'est engagée à hauteur de 100 millions de dollars et le Royaume-Uni pour 60 millions de dollars, aux côtés d'autres financeurs (États-Unis, Canada, Norvège, Japon et la Fondation Bill Gates). Ce dispositif «*pourra devenir un catalyseur pour promouvoir l'industrie pharmaceutique en Afrique et favoriser la collaboration entre les États membres*», a estimé le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, alors que «le continent continue d'importer 99 % de ses vaccins à des coûts exorbitants». Ce forum mondial de l'innovation et de la souveraineté vaccinales veut donner un coup de

pouce aux fabricants de vaccins sur le continent africain. Il y a quatre ans, la question de l'inégalité de l'accès aux vaccins en Afrique a été mise en lumière par la pandémie de covid. Une production localisée un peu partout dans le monde est perçue comme une réponse aux prochaines pandémies. L'UA ambitionne

**«Un enfant né aujourd'hui a plus de chance de célébrer son 5<sup>e</sup> anniversaire que jamais auparavant dans l'histoire»**

de couvrir 60 % des besoins vaccinaux par la production locale d'ici à 2040. L'Alliance du vaccin, qui aide les pays à faible revenu à introduire des vaccins contre vingt maladies et à renforcer leur souveraineté sanitaire, a immunisé un milliard d'enfants depuis 2000.

Le président de l'Alliance du vaccin (Gavi), José Manuel Barroso, a déclaré : «*Un enfant né aujourd'hui a plus de chance de célébrer son 5<sup>e</sup> anniversaire que jamais auparavant dans l'histoire*», mais «*il y a encore des millions d'enfants qui n'ont jamais été vaccinés contre une seule maladie*» tandis que «*des centaines de millions d'autres ont un besoin d'accéder à un plus grand nombre de vaccins*». L'Alliance du vaccin «va avoir besoin de 9 milliards de dollars» pour sa nouvelle cam-

pagne de financement de ses programmes de vaccination à partir de 2026 et jusqu'à 2030, a chiffré la directrice de Gavi, Sania Nishtar. L'accent sera mis aussi sur le financement des vaccins contre le choléra.

Emmanuel Macron a appelé à «renvoyer le choléra au passé» alors qu'une épidémie frappe actuellement «la moitié de l'Afrique». Il a annoncé qu'une «*chaîne de production de vaccins contre le choléra pourra être déployée en Afrique*» par le laboratoire sud-africain Biovac. Pour l'heure, le laboratoire sud-coréen EuBiologics est le seul fournisseur de vaccins oraux contre le choléra. Au-delà des discussions sur la santé, le chef de l'Etat français devrait s'entretenir avec plusieurs de ses homologues africains.

**Noël Ndong**

## GESTION DES DIABLES ROUGES SENIORS

## Jean Guy Blaise Mayolas dit sa part de vérité

Les points qui ont longtemps prêté confusion, à savoir la nomination de l'entraîneur, le choix des joueurs, le transport, l'hébergement et les primes à l'occasion du regroupement de l'équipe nationale ont été au menu de la conférence de presse qu'a animée le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

Le choix et la nomination de l'entraîneur, a-t-il expliqué, relèvent de la compétence de la Fécofoot, reconnaît la Charte de bonne gouvernance entre le gouvernement et les différentes fédérations. « Mais M. Ngata, l'actuel sélectionneur, a été imposé à la Fédération de façon unilatérale par le ministère des Sports, au moment où nous avons lancé la procédure d'appel à candidatures. La Fécofoot s'est gardée de signer son contrat parce que le niveau de la formation, de connaissance et de compétence de ce sélectionneur ne répond aucunement au poste qu'il occupe aujourd'hui. Malheureusement, les réserves formulées par la Fédération, en rapport avec les insuffisances de ce dernier, ont été balayées d'un revers de la main par le ministère des Sports », a-t-il expliqué. Il a ajouté : « Par souci d'apaisement et pour ne pas assister à ce qui se passe à côté de chez nous, la Féco-



Jean Guy Blaise Mayolas animant la conférence de presse Adiac

foot a accepté que M Ngata conduise l'équipe nationale mais en choisissant un staff qualifié et doté d'une certaine expérience professionnelle pour l'accompagner.»

Selon lui, il lui avait donc demandé de soumettre la liste des membres du staff en présentant les diplômes et CV de chacun d'eux. Peine perdue : M. Ngata a présenté un staff pléthorique de près de dix huit personnes, sans qualification

professionnelle requise et sans expérience. « Conséquence : les Diables rouges se sont retrouvés avec un sélectionneur bras de gamme doublé d'un staff qui ne l'est pas moins. Sur deux matches livrés, le Congo a encaissé dix buts dont 4 contre la Zambie et 6 contre le Maroc. Sur le choix des joueurs, la Fécofoot a affirmé que le sélectionneur a eu toute la latitude et toute la liberté d'établir sa

liste puisque c'est à lui que revient cette charge. La Fécofoot a rempli sa mission, à savoir la convocation des joueurs, la fourniture des équipements sportifs et la désignation de ses représentants devant faire partie de la délégation dans le déplacement de l'équipe nationale à l'étranger », a-t-il fait savoir.

Le président de la Fécofoot a justifié que sa structure n'a jamais été associée en ce qui

concerne le transport, l'hébergement et les primes. « Etant donné que les devis sont établis par le ministère des Sports alors que cela relève de la compétence de l'organe technique qui est la Fécofoot, je ne pourrai donc pas vous dire combien perçoit un joueur en cas de match gagné ou match nul, ou encore combien perçoit un joueur comme frais de mission. Cette gestion opaque, de la part du ministère des Sports, des fonds alloués pour l'organisation des matches nous a souvent mis en situation difficile », a-t-il indiqué. Face à l'évolution hasardeuse de l'équipe nationale des Diables rouges et au regard de l'importante échéance que constitue la participation du Congo aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2025 dont le tirage au sort a lieu le 4 juillet, la Fécofoot souhaiterait un respect strict des champs de compétence entre elle et le ministère des Sports

James Golden Eloué

## SHAANXI

## La culture du jujube d'hiver, une richesse à portée de main

Également appelé datte chinoise ou jujube chinois, le jujube d'hiver est l'une des principales espèces cultivées, le premier fruit séché en termes de production et la principale source de revenus de milliers d'agriculteurs dans la province de Shaanxi, en Chine.

Répandu dans toute la Chine, avec une zone de culture d'environ 2 millions d'hectares et une production annuelle de plus de 8 millions de tonnes, le jujube est concentré dans six provinces avec 90 % de production, à savoir Xinjiang, le Hebei, le Shandong, le Shanxi, le Shaanxi et le Henan. En effet, sa culture commerciale s'est développée à différents niveaux en Chine mais aussi au niveau international comme en Corée, aux États-Unis, en Australie, en Italie, etc.

Lors de son passage dans le village de Xiaopo, situé dans la province du Shaanxi, la délégation des journalistes africains a exploré le Parc de démonstration de technologies modernes de jujube d'hiver biologique représentant 666,7 hectares, soit une superficie de 10000 m<sup>2</sup>. Une expérience enrichissante qui lui a permis d'en savoir un peu plus sur ce fruit, sa culture et sa plus-value dans ladite province. Espèce la plus importante

de la grande famille cosmopolite des rhamnacées en termes d'importance économique, écologique et sociale, le jujube devient de plus en plus important dans les terres marginales arides et semi-arides en raison de son endurance et de son adaptabilité exceptionnelle à la sécheresse ainsi qu'aux sols arides et salés. Plusieurs jeunes agriculteurs de cette province en tirent profit et cela favorise en même tant l'amélioration des perspectives économiques.

#### Valoriser la culture et la commercialisation du jujube en Afrique

Aussi, la culture et la vente du jujube d'hiver dans cette partie de la Chine ont augmenté les revenus et le niveau de vie des jeunes agriculteurs chinois permettant ainsi de réduire la pauvreté. De ce fait, Xiaopo est l'un des neuf villages du comté de Dali dont le revenu annuel provenant de l'in-



Culture de jujube au Parc de démonstration du village Xiaopo / Adiac

dustrie des jujubes d'hiver dépasse les 100 millions de yuans. Le fruit du jujubier revêt une importance considérable en Afrique où il contribue à la sécurité alimentaire et

aux revenus des familles. Malheureusement, sa commercialisation reste limitée dans les différents marchés locaux et est gérée par les communautés rurales. Les agriculteurs

africains devraient en tirer profit et plus le valoriser car, il est une valeur importante pour le développement socio-économique.

Gloria Imelda Lossele

## DROIT ET FISCALITÉ

# Le cabinet CLG s'installe au Congo

La présentation officielle du cabinet d'avocats et conseillers d'entreprise CLG a eu lieu le 19 juin, à Pointe-Noire, en présence de Louis Gabriel Missatou, premier vice - maire de la ville, des responsables et représentants des entreprises et des invités.

Présent dans le monde entier avec des bureaux et des partenaires en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient, le cabinet CLG offre une gamme complète des services professionnels pour répondre aux divers besoins des clients. Du droit des sociétés et du droit commercial à la conformité réglementaire, des technologies de l'information et des données, de la propriété intellectuelle, des services d'investissement, le règlement des litiges, le droit du travail, les services d'immigration et l'appui à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), l'équipe d'avocats et de conseillers de CLG formés à l'international possède l'expertise et l'expérience nécessaires pour traiter une grande variété de questions juridiques « *L'installation de notre cabinet au Congo va permettre de fournir des services juridiques et fiscaux de qualité aux opérateurs économiques* », a dit Nj Ayuk, jd MBA, le président exécutif de CLG à l'ouverture de l'activité.

En présentant le cabinet, Zion Adeoye, Ceo, a dit que CLG collabore étroitement avec les clients pour comprendre leurs



L'assistance lors de la présentation du cabinet CLGAdiac

besoins en offrant des solutions juridiques innovantes, flexibles et complètes qui répondent aux besoins en constante évolution. « *Notre présence ici a été motivée par l'immense potentiel du Congo, en particulier dans le secteur du pétrole et du gaz et par notre vœu de contribuer à son développement et d'impacter sur sa croissance* », a-t-il expliqué.

Au Congo, l'équipe de CLG est composée d'avocats et de conseillers formés et expérimentés au niveau international,

a dit Yves Ollivier, directeur CLG Congo. « *Ces professionnels apportent une diversité des connaissances et d'expertise ayant travaillé sur des questions juridiques et fiscales complexes dans diverses juridictions à travers le monde. Leurs expériences diverses et leur profonde compréhension des contextes internationaux et locaux nous permettent d'offrir des solutions complètes adaptées à nos clients. Dans le secteur du pétrole et du gaz où l'environnement réglementaire*

*peut être particulièrement difficile, notre équipe est prête à guider et à soutenir vos opérations avec précision. Nous comprenons les subtilités de ce secteur et nous savons naviguer dans les cadres juridiques et fiscaux qui le régissent. Notre objectif est de veiller à ce que votre entreprise soit non seulement en conformité avec toutes les lois et réglementations pertinentes mais aussi qu'elle prospère sur le marché mondial concurrentiel* », a-t-il ajouté.

Deputy managing partner,

Onyeka Cindy Ojogbo a présenté les différents domaines dans lesquels CLB intervient. Ce sont énergie et infrastructures ; mines, métaux et ressources naturelles ; ESG et durabilité ; entreprise et commerce ; sports et divertissements ; fiscalité et investissements ; résolution des litiges ; banque et finance ; emploi et soutien aux entreprises ; technologie et innovation.

« *L'implantation du cabinet CLG dans notre ville témoigne de l'attractivité de Pointe-Noire. Avec l'activité économique qui s'y déroule, notre souhait est que les opérateurs économiques prospèrent. De la vitalité de leurs entreprises, c'est la mairie qui en tirera les effets induits de la prospérité de ces dernières. Son installation est donc une bonne chose pour la ville. Aussi, le fait qu'il s'installe dans l'écosystème de l'optimisation dans le domaine du pétrole et du gaz, qui est le domaine de prédilection de notre capitale économique, est une bonne chose pour Pointe-Noire et pour le Congo* », s'est réjoui Louis Gabriel Missatou, premier vice - maire de la ville.

**Hervé Brice Mampouya**

## AVIS DE VENTE

Suite à l'arrêt de ses activités de diffusion, la société DIFFCAST SARLU propose à la vente les actifs de ses sites de diffusion de Brazzaville et de Pointe Noire

### BRAZZAVILLE :

- 01 Pylône implanté de 95m de hauteur
- 01 Transformateur Moyenne Tension (MT) de 100KVA
- 01 Transformateur d'Isolément de 100KVA
- Des Inverseurs Rackables
- Un important lot de matériel électrique comprenant des Armoires électriques, commutateurs, Disjoncteurs, etc..
- Des équipements de diffusion (02 Combiners, 20 Panneaux UHF, Des émetteurs de marque Rohe & Schwarz, des équipements de démodulation satellite et de modulation DVB-T2, etc.)
- 02 Shelters (Energie & Diffusion)
- 01 Cellule électrique

### POINTE NOIRE (Station Radio Mobile) :

- 01 Pylône Rétractable haubané de 50m de hauteur
- 01 Transformateur Moyenne Tension (MT) de 100KVA
- 01 Transformateur d'Isolément de 33KVA
- Des Inverseurs Rackables
- Un important lot de matériel électrique comprenant des Armoires électriques, commutateurs, Disjoncteurs, etc..
- Des équipements de diffusion (02 Combiners, 16 Panneaux UHF, Des émetteurs de marque Rohe & Schwarz, des équipements de démodulation satellite et de modulation DVB-T2, etc.)
- 01 Shelters (Energie/Diffusion)
- 01 Cuve de réserve de carburant de 1000L
- 01 Cuve de réserve de carburant de 1500L
- 01 Cellule électrique

Pour plus d'information, veuillez contacter les numéros suivants : **065102906 / 069076337**

**DIFFCAST SARLU**

Avenue Amilcar Cabral, Tour Jumelles  
centre ville, Brazzaville, République du Congo  
RCCM, CG-BZV-01-2020-B12-00224

## FÊTE DE LA MUSIQUE

## L'évènement célébré avec faste dans la ville océane

Organisée par la direction départementale des Arts et Lettres de Pointe-Noire, la 42<sup>e</sup> édition de la fête de la musique a réuni le 21 juin de nombreux férus de l'art musical au musée Cercle africain.

Créée officiellement en France en 1982 par Maurice Fleuret, compositeur, musicologue français et ancien directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture, sous l'impulsion de l'ancien ministre français de la Culture, Jack Lang, la fête de la musique réunit chaque année tous les amoureux, passionnés et le public autour de la musique. Les sons, les rythmes divers, les décibels résonnent dans tous les coins du monde en faisant vibrer de bonheur et de joie le public. « *Aujourd'hui, nous allons célébrer la 42<sup>e</sup> édition de la fête de la musique qui va être animée par des artistes dans divers styles musicaux. Il s'agit de la musique traditionnelle, des musiques modernes comme le jazz, le rapp et des musiques tradi-modernes* », a dit Chancy Mikia, directrice



Une vue de l'assistance lors de la célébration de la fête de la musique/AdiAc

départementale des Arts et des Lettres de Pointe-Noire, en lançant l'évènement.

Ainsi, tour à tour se sont exprimés sur le podium les artistes et groupes musicaux :

Dj Central, Duranda et son ensemble tradi-moderne ainsi que le Groupe de mu-

**« Aujourd'hui, nous allons célébrer la 42<sup>e</sup> édition de la fête de la musique qui va être animée par des artistes dans divers styles musicaux. Il s'agit de la musique traditionnelle, des musiques modernes comme le jazz, le rapp et des musiques tradi-modernes »**

sique moderne Les talentueux. Adeptes du rythme coupé-décalé et des sonorités modernes, Dj Central, qui excelle aussi dans l'interprétation, a électrisé le public de sa voix tonique et de ses envolées lyriques. Quant à la prestation de l'artiste Duranda, elle a transporté le public dans les souvenirs des rythmes du terroir en revisitant musicalement la culture Muntuta et Kongo. Le groupe musical Les talentueux a également tenu en haleine l'assistance égayée aux sons du jazz, de la rumba ou du folk.

Ravi de ces moments de joie uniques passés en l'espace d'une journée, le public a communiqué avec les artistes en les accompagnant de la voix et des pas de danse. Un défraiement a été offert à tous les participants, heureux d'avoir pris part à un évènement inédit.

Hervé Brice Mampouya



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## HUMEUR

## Et l'abus des écrans par les enfants...

On ne le dira jamais assez, les enfants de 2 à 14 ans sont aujourd'hui laissés à la merci des écrans de toutes sortes. Ce comportement est source d'ennuis oculaires chez nombreux d'entre eux, disent des spécialistes des maladies des yeux, attirant sans cesse l'attention des parents.

Nous amorçons déjà la première semaine des vacances scolaires pour le cycle primaire. Bon nombre de parents ont toujours pensé que la meilleure distraction pour des enfants s'avère être des écrans, entre autres, des jouets de téléphone portable, des smartphones, des ordinateurs et même l'ouverture dans des coins d'habitations des centres de projections de films de dessins animés.

Pire, certains parents permettent aux enfants de regarder la télévision dès 7 heures du matin jusqu'aux heures tardives de la soirée, sans même les arrêter pour des pauses. Ces enfants refusent même de s'alimenter et cela n'inquiète même pas des parents qui les laissent se comporter ainsi. Pour certains, voir les enfants porter des verres correcteurs est devenu l'effet de mode qu'il faudra à tout prix imiter. Or, ils ignorent que ces enfants issus du couple X ou Y portent précocement des lunettes à cause surtout de l'excès de l'usage des écrans, c'est-à-dire la surexposition des yeux aux écrans lumineux.

Les récents travaux d'un chercheur de l'université Toledo, aux Etats-Unis, en disent long sur cette question. Elles montrent bien qu'une exposition prolongée de la vue des enfants à la lumière des smartphones précipite l'endommagement des yeux et cause la dégénérescence maculaire. Il est donc clair que des enfants à des très bas âges qui passent plus de temps devant des écrans finiront par porter des verres de correction. Ce qui est bizarre, dans certains foyers, des parents rejettent en bloc les conseils des spécialistes et continuent de penser que le fait qu'un enfant porte des lunettes serait dû à une quelconque sorcellerie.

« Mon peuple meurt par manque de connaissances », dit-on. Ces parents ignorent que le sorcier c'est la non prise en compte des conseils des ophtalmologues. L'excès même de la télévision pour l'enfant peut, par exemple, favoriser des troubles du développement tels que la passivité, le retard de langage, l'agitation, le trouble du sommeil, ... Pour nous parents, le meilleur cadeau à offrir à l'enfant pendant les vacances n'est toujours pas un écran.

L'en offrir c'est le pousser vers la nuisance oculaire à court ou à long terme. Les écrans peuvent être responsables du développement des yeux secs et d'une vision fluctuante entraînant ainsi la photophobie. Cela ne se limitera pas qu'aux problèmes oculaires, car il a été démontré par des spécialistes que l'exposition excessive aux écrans a de lourdes conséquences sur la santé, notamment sur le développement du cerveau et l'apprentissage des compétences fondamentales.

L'abus des écrans chez les enfants est d'une dangerosité notoire !

**Faustin Akono**

## JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

## Plaidoyer pour l'éducation de tous les enfants

Une table ronde sur les droits de l'enfant et des animations diverses ont ponctué les activités liées à la célébration en différé de la Journée de l'enfant africain, le 20 juin à l'amphithéâtre de Sueco de Pointe-Noire, à l'initiative du Samu social avec l'appui de ses partenaires.



Les enfants et les responsables des administrations lors de la table ronde/Adiac

« Education pour tous les enfants en Afrique, y compris pour les enfants vivant dans la rue : l'heure est venue », tel a été le thème de la Journée de l'enfant africain. L'événement a réuni les structures étatiques et déconcentrées de l'Etat concernées par la question de la protection de l'enfant, les partenaires, les entreprises parties prenantes, sans oublier les foyers et différents centres d'accueil des enfants en rupture familiale et en situation de rue.

En souhaitant la bienvenue à ses hôtes, Arle Ntonta, directeur du Samu Social Pointe-Noire, membre du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture, a axé son intervention sur les mesures impératives à prendre et visant à améliorer la situation des enfants de rue. Il s'agit de s'engager à garantir les droits de l'enfant, protéger chaque enfant, permettre l'accès des enfants aux services essentiels, créer des solutions sécurisées et demander aux enfants de connaître leurs droits, de les défendre et de dénoncer le cas échéant tout acte d'abus ou de maltraitance à leur égard.

Représentant le maire de la ville, Eric Bizongo a plaidé pour la mutualisation des intelligences en vue de mettre fin à l'exclusion des enfants de rue avant de demander que soient prises des mesures fermes et des actions fortes en faveur de la protection sociale et de l'éducation pour tous les enfants.

Erica, Duval, Guillén, Elohi, tous enfants membres du Comité de défense des droits de l'enfant, ont dans leur plaidoyer demandé que cessent toute marginalisation et exclusion dont sont victimes les enfants en rupture, que soient bannies à jamais les différentes formes de violence à l'égard des enfants et que soient accordées à tous les enfants toutes les chances possibles pour leur éducation, sans oublier l'accès aux services sociaux essentiels... « Il faut maintenant agir », ont-ils martelé.

La table ronde réunissant les institutions publiques et parties prenantes à la question, d'une part, et les enfants du comité de défense des droits des enfants, de l'autre, a permis d'apporter la lumière aux doléances et interrogations exprimées par les enfants, notamment sur la

question de la délivrance des actes de naissance aux enfants en rupture, à leur accès à l'éducation et à la santé ou à leur réinsertion sociale. Le recours aux différents services habilités de l'Etat, comme ceux des affaires sociales implantés dans les arrondissements ou à la direction départementale des affaires sociales, aux services de mairie d'arrondissement ou toute autre administration assermentée, a été conseillé aux enfants pour la résolution des différents problèmes qui se posent à eux.

Le témoignage d'un enfant de rue accueilli par le Samu social, réinséré et aujourd'hui agent de la société Congo Terminal grâce à une formation suivie dans cette structure, partenaire du Samu Social, a édifié le public et les enfants à ne jamais se sentir délaissés ou abandonnés.

Les animations diverses faites des chants, danses, déclamations des poèmes en langues locales par des enfants des différents structures et centres d'accueil (Samu social, le foyer Padré Morano, Asi, Foyer père Anto, Cercle culturel pour enfants...) ont agrémenté l'activité.

**Hervé Brice Mampouya**

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

**regie@lesdepechesdebrazzaville.fr**



[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

## COOPÉRATION

## Tête-à-tête entre Denis Sassou N'Guesso et João Lourenço

En visite de travail à Luanda, en Angola, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu, le 20 juin, avec son homologue angolais, João Lourenço. Les deux hommes ont évoqué les relations bilatérales notamment en matière politique, sécuritaire, commerciale...

La visite de travail de 48 heures de Denis Sassou N'Guesso visait à consolider les excellentes relations qu'entretiennent son pays et l'Angola. En effet, les discussions entre les deux dirigeants ont porté essentiellement sur le renforcement de la coopération technique et militaire, la justice, le commerce transfrontalier, les transports, les hydrocarbures, y compris le sport. Il faut souligner que les relations entre le Congo et l'Angola sont anciennes, marquées par la lutte de libération et l'émancipation des peuples, ainsi que l'assistance mutuelle dans divers domaines. Dans le cadre de l'intégration régionale, les deux pays sont membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

#### Le Djibouti sollicite le Congo

De retour dans son pays, le chef de l'Etat congolais a reçu, le 21 juin, le président



Denis Sassou N'Guesso et João Lourenço DR  
 tiens. Aujourd'hui, nous continuons. C'est pour dire que Djibouti est prêt à prendre la relève du président sortant de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat », a déclaré Dileita Mohamed Dileita.

#### Un émissaire de la RDC chez Denis Sassou N'Guesso

Peu après la réception du président de l'Assemblée

de l'Assemblée nationale de Djibouti, Dileita Mohamed Dileita, venu à Brazzaville pour tenter de mobiliser le soutien à la candidature du ministre djiboutien des Affaires étrangères, Mahmoud Ali Youssouf, à la présidence de la Commission de l'Union africaine(UA). Dileita Mohamed Dileita a remis au président de la République le message de son homologue Ismaïl

Omar Guelleh. « Nous nous sommes lancés dans une mission difficile, certes, pour un petit pays comme le Djibouti. Il s'agit de la candidature de notre ministre des Affaires étrangères à la présidence de la Commission de l'UA. Nous sommes en train de nous préparer depuis très longtemps, des émissaires se sont déplacés à l'extérieur pour mobiliser les sou-

nationale de Djibouti, le président Denis Sassou N'Guesso a reçu le ministre de l'Intégration de la République démocratique du Congo (RDC), Didier Mazenga Mukanzu, à la tête d'une délégation de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) auprès du Tchad. Il était porteur d'un message du président Félix-Antoine Tshisekedi à son homologue du Congo Brazzaville.

« L'objet de ce message c'est l'accompagnement des chefs d'État des pays membres de la CEEAC au processus de paix au Tchad (...). Le facilitateur de la CEEAC auprès du Tchad, le président Félix-Antoine Tshisekedi, nous a envoyés ici pour solliciter l'appui et l'accompagnement du président Denis Sassou N'Guesso à l'organisation des élections législatives et locales prévues au plus tard en octobre au Tchad », a indiqué Didier Mazenga Mukanzu.

**Fiacre Kombo**

## RÉFLEXION

## Qui peut dire ?

Oui, qui peut dire aujourd'hui ce qui va se passer en France et en Europe dans les semaines, les mois, les années à venir ? Personne bien sûr étant donné la complexité de la situation créée au sein de l'Union par le très récent scrutin parlementaire et l'ampleur sans précédent de la crise politique générée en France par la dissolution brutale de son Assemblée nationale.

L'incertitude politique de l'Europe, qui désoriente les cinq continents tout particulièrement en Afrique, est d'autant plus forte, d'autant plus grave qu'elle se produit alors que de graves menaces pèsent de

nouveau sur la communauté mondiale en raison du litige créé en Europe centrale par la guerre de la Russie contre l'Ukraine, de la tension croissante au Proche et au Moyen-Orient entre Israël et l'Iran, de la compétition à laquelle se livrent la Chine et les puissances occidentales dans le Pacifique, de la relance du duel militaire sur toute l'étendue du globe, du développement pour le moins anarchique et incontrôlable des nouvelles technologies au premier rang desquelles figure l'intelligence dite « artificielle ».

Les temps à venir diront si, au final, la communauté mondiale s'avère capable de prévenir les

terribles risques qu'elle court à nouveau mais le siècle précédent nous a appris que la seule façon d'éviter le pire est d'oser regarder la vérité en face sans se faire la moindre illusion sur les dangers que nous courons. Exactement ce que n'ont pas su ou osé faire nos prédécesseurs avec comme conséquences dramatiques les deux terribles guerres mondiales qui ont ravagé successivement la planète Terre de 1914 à 1918 puis de 1939 à 1944.

Dans le contexte présent qui est plus qu'inquiétant, deux puissantes communautés humaines doivent se mobiliser afin d'exercer une forte pression sur les Grands de ce temps :

° La première est celle des religions – chrétiennes, protestantes, musulmanes, polythéistes – dont l'influence sur les cinq continents n'est en rien diminuée par le matérialisme.

° La seconde est celle de ce qui fut appelé le « Tiers monde » dont l'influence ne cesse de croître en raison notamment de l'importance et de la jeunesse des populations en Afrique, en Asie, en Amérique latine.

Voyons donc si la voix de la raison sera entendue dans le temps à venir.

**Jean-Paul Pigasse**